

D'après ce que je vois, d'après ce que j'entends journellement dans la Convention nationale, je crois qu'il est important de dire un mot sur les événements du 2 septembre, qui ont servi de base à toutes les calomnies répandues contre la ville de Paris, et sur lesquels paraissent fondées les préventions d'un grand nombre de députés des départements.

On a souvent répété avec affectation, et l'on a voulu persuader que ces événements étaient le résultat des combinaisons d'une *faction*, que l'on a depuis désignée sous le nom de *parti désorganisateur*. Pour détruire ces absurdes déclamations je vais retracer en peu de mots les causes qui ont produit ces événements.

C'est à moi peut-être qu'il appartient plus particulièrement de remplir cette tâche, moi qui les ai vus de près, moi qui n'y ai pris part que pour sauver la vie à plusieurs individus contre lesquels il y avait sans doute de trop justes soupçons d'incivisme, mais qui cependant ne devaient pas périr sans avoir été entendus et jugés légalement. Oui, les douloureux souvenirs que rappelle souvent à ma mémoire cette journée désastreuse sont effacés par le bonheur que j'ai eu de rendre à leurs familles éplorées des pères, des époux, des enfants, et surtout une femme intéressante par le fruit de l'amour qu'elle portait dans son sein, et que j'ai dérobée à la vengeance du peuple ! Je garde entre mes mains les témoignages précieux de reconnaissance que j'ai reçus de ces infortunés ; je les transmettrai à mes enfants comme un titre honorable, en leur apprenant que la justice et l'humanité doivent être les premières vertus d'un peuple républicain.

Je trouve les causes de ces événements d'abord dans la lenteur des tribunaux à punir les coupables dont les prisons regorgeaient : des hommes contre lesquels il y avait les accusations les plus graves, étaient enfermés depuis deux et trois ans sans avoir été entendus.

Le tribunal établi pour connaître des crimes du 10 août avait bien, il est vrai, fait tomber la tête de quelques conspirateurs subalternes ; mais *Montmorin*, un des chefs contre-révolutionnaires, avait été déchargé d'accusation et mis en liberté. Ce fut ce déni de justice qui occasionna les premiers mouvements du peuple.

A la même époque, un criminel exposé sur la place publique eut l'insolente témérité de crier, sur l'échafaud, et en présence d'une multitude innombrable : *Vive le roi ! Vive la reine ! Vive monseigneur La Fayette ! Au diable la nation !* Ces mots séditieux, plusieurs fois répétés, excitèrent l'indignation publique, et il eût été immolé à l'instant même si le procureur de la Commune ne lui eût fait un rempart de son corps, et ne l'eût reconduit dans les prisons pour le livrer aux tribunaux.

Dans son interrogatoire il déclara que depuis plusieurs jours l'argent était répandu avec profusion dans les prisons, et qu'au premier signal les brigands qu'elle renfermait seraient armés pour servir la cause des contre-révolutionnaires.

Personne n'ignorait d'ailleurs que c'était dans les prisons que se fabriquaient tous les faux assignats qui étaient répandus en très grand nombre dans la circulation ; et effectivement, après l'expédition du 2 septembre, on a trouvé des planches, du papier et tous les ustensiles nécessaires pour fabriquer des assignats et des billets de confiance de toutes les valeurs : ces pièces existent, et sont déposées aux greffes des tribunaux.

Telles furent les causes premières qui provoquèrent l'indignation publique.

C'est dans ce moment que la nouvelle de l'entrée des Prussiens sur le territoire français se répandit, que la trahison du commandant de Longwy fut connue, et que l'on apprit que la ville de Verdun était déjà au pouvoir des troupes de Brunswick. Tout le monde connaissait le dénuement de nos armées, dénuement exagéré encore par les malveillants ; aucune place forte ne s'opposait plus à l'arrivée des ennemis à Paris : il fallait donc, par un grand mouvement, ranimer le zèle des citoyens, qui déjà commençait à se ralentir ; il fallait former de nombreux bataillons pour repousser loin de nous les hordes d'esclaves mercenaires qui s'en approchaient. Ce fut alors que la Commune de Paris, convaincue du danger public, fit tirer le canon d'alarme, sonner le tocsin, et fit retentir partout le cri : *Aux armes, Parisiens ; l'ennemi est à nos portes !* Bientôt des milliers de citoyens furent réunis sous les drapeaux de la liberté, organisés et prêts à marcher ; mais avant de partir, une réflexion simple et naturelle se présente à leur esprit : « Au moment où nous marchons à l'ennemi, disent-ils, où nous

allons verser notre sang pour la défense de la patrie, nous ne voulons pas que nos pères, nos femmes, nos enfants, nos vieillards restent exposés aux coups meurtriers des scélérats que renferment les prisons ; avant d'aller combattre les ennemis de l'extérieur, il faut anéantir ceux de l'intérieur ! »

Tel était le langage tenu par ces soldats citoyens, lorsque deux prêtres non assermentés, que l'on conduisait dans la maison de détention qui leur était destinée, font entendre des cris séditieux, se refusent à prononcer les mots sacrés de *liberté* et *d'égalité*, et profèrent les invectives les plus graves contre la révolution. La fureur alors s'empare de ceux qui avaient entendu ces blasphèmes, et aussitôt ces téméraires tombent sous la hache vengeresse du peuple.

On se porte au même moment dans les prisons de l'Abbaye, où étaient renfermés tous les conspirateurs. Les magistrats en sont informés : ils y volent, ils veulent arrêter la vengeance ; ils parlent le langage de la loi, mais leurs efforts sont inutiles : le peuple leur promet que les coupables seuls seront punis, mais que sa patience est à bout, que trop longtemps on l'a provoqué impunément... Une espèce de jury est formé ; à l'instant les livres d'écrous sont apportés : le criminel périt ; l'innocent est mis en liberté.

La vieillesse, les infirmités, la faiblesse du sexe intéressent ces hommes que l'on veut nous peindre comme des anthropophages ; les cheveux blancs du gouverneur des Invalides, les soins que lui prodigue une fille jeune et belle, font oublier les sentiments de vengeance, et ce couple intéressant est porté en triomphe.

Les Suisses, les assassins du peuple dans la journée du 10 août, renfermés au nombre de près de trois cents, sont mis en liberté et incorporés dans les bataillons nationaux.

Une seule femme périt dans cette circonstance ; mais, nous devons le dire, ses liaisons avec l'ennemie la plus acharnée de la nation, avec *Marie-Antoinette*, dont elle avait toujours été la compagne de débauche, justifient en quelque sorte les excès auxquels on s'est porté à son égard. Telles furent les circonstances qui précédèrent et provoquèrent les événements du 2 septembre ; événements terribles sans doute, qui dans un temps de calme eussent dû provoquer toute la vengeance des lois, mais sur lesquels, dans un temps de révolution et d'agitation, il faut tirer un voile et laisser à l'historien le soin de consacrer et d'apprécier cette époque de la révolution, qui a été beaucoup plus utile qu'on ne pense.

Députés des quatre-vingt-trois départements, mes chers collègues, je viens de mettre sous vos yeux des faits, qu'on vous avait ou dissimulés ou dénaturés ; tous ceux qui en ont été les témoins peuvent attester si je me suis écarté de la vérité. Dégagez-vous donc enfin des préventions dont on a eu soin de vous environner à votre arrivée à Paris ; soyez persuadés que les citoyens de cette ville, berceau de la révolution, ne veulent avoir d'autre influence que celle de la raison et de la justice ! Non, ils ne veulent pas dominer ; vous les verrez toujours amis ardents de la liberté et de l'égalité, toujours prêts à faire de nouveaux sacrifices lorsqu'ils pourront être utiles à la chose publique. Les hommes du 14 juillet et du 10 août seront toujours les mêmes, toujours ils fraterniseront avec leurs concitoyens des quatre-vingt-deux départements ; mais je vous déclare en leur nom, et je suis certain de n'être désavoué par aucun d'eux, qu'ils seront toujours aussi les ennemis irréconciliables des *dictateurs*, des *protecteurs*, et de tous ceux qui, par l'établissement d'un gouvernement fédératif, voudraient détruire l'unité de la République !

Jean-Lambert Tallien, octobre 1792.